

Réunion du Conseil Municipal du 3 mars 2022

Approbation du comptes de gestion 2021 du Trésorier pour les budgets : Général, Assainissement et lotissements

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	-325 974,49	407 731,04	81 756,55
	Investissement	-99 280,53	141 553,77	42 273,24
REPORTS DE L'EXERCICE _{n-1}	Fonctionnement	0,00	242 117,98	242 117,98
	Investissement	-19 909,06	0,00	-19 909,06
RESULTAT 2021 avant report des RAR	Fonctionnement	-325 974,49	649 849,02	323 874,53
	Investissement	-119 189,59	141 553,77	22 364,18
RESULTAT de clôture 2021				<u>346 238,71</u>
RESTES A REALISER 2021 (à reporter en 2022)	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	-39 667,34	184 361,02	144 693,68
TOTAL 2021 (réalisations + reports)	Fonctionnement	-325 974,49	649 849,02	323 874,53
	Investissement	-158 856,93	325 914,79	167 057,86
	TOTAL CUMULE	-484 831,42	975 763,81	490 932,39

Approbation des comptes administratifs 2021 du Maire pour les budgets : Général, Assainissement et lotissements qui peuvent se résumer comme suit :

COMMUNE - GENERAL		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	-325 974,49	407 731,04	81 756,55
	Investissement	-99 280,53	141 553,77	42 273,24
REPORTS DE L'EXERCICE _{n-1}	Fonctionnement	0,00	242 117,98	242 117,98
	Investissement	-19 909,06	0,00	-19 909,06
RESULTAT 2021 avant report des RAR	Fonctionnement	-325 974,49	649 849,02	323 874,53
	Investissement	-119 189,59	141 553,77	22 364,18
RESULTAT de clôture 2021				<u>346 238,71</u>
RESTES A REALISER 2021 (à reporter en 2022)	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	-39 667,34	184 361,02	144 693,68
TOTAL 2021 (réalisations + reports)	Fonctionnement	-325 974,49	649 849,02	323 874,53
	Investissement	-158 856,93	325 914,79	167 057,86
	TOTAL CUMULE	-484 831,42	975 763,81	490 932,39

ASSAINISSEMENT

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	-12 117,39	30 101,17	17 983,78
	Investissement	-19 337,73	16 627,54	-2 710,19
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Fonctionnement		35 771,45	35 771,45
	Investissement		7 686,43	7 686,43
RESULTAT 2021 avant report des RAR	Fonctionnement	-12 117,39	65 872,62	53 755,23
	Investissement	-19 337,73	24 313,97	4 976,24
RESULTAT de clôture 2021				58 731,47
RESTES A REALISER 2021 (à reporter en 2022)	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	-13 358,18	0,00	-13 358,18
TOTAL 2021 (réalisations + reports)	Fonctionnement	-12 117,39	65 872,62	53 755,23
	Investissement	-32 695,91	24 313,97	-8 381,94
	TOTAL CUMULE	-44 813,30	90 186,59	45 373,29

**LOTISSEMENT LE CLOS DE LA
JARRIE**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
	Fonctionnement	-78 855,03	83 046,44	4 191,41
	Investissement	-71 150,56	75 697,49	4 546,93
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Fonctionnement	0,00	1,06	1,06
	Investissement	0,00	0,00	0,00
RESULTAT 2021	Fonctionnement	-78 855,03	83 047,50	4 192,47
	Investissement	-71 150,56	75 697,49	4 546,93
RESULTAT de clôture 2021				8 739,40
RESTES A REALISER 2021	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
TOTAL 2021	Fonctionnement	-78 855,03	83 047,50	4 192,47
	Investissement	-71 150,56	75 697,49	4 546,93
	TOTAL CUMULE	-150 005,59	158 744,99	8 739,40

LOTISSEMENT LES CHÊNES

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Fonctionnement	-10 372,41	10 373,14	0,73
	Investissement	-10 109,41	10 109,41	0,00
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
RESULTAT 2021 avant report des RAR	Fonctionnement	-10 372,41	10 373,14	0,73
	Investissement	-10 109,41	10 109,41	0,00
RESULTAT de clôture 2021				0,73
RESTES A REALISER 2021	Fonctionnement	0,00	0,00	0,00
	Investissement	0,00	0,00	0,00
TOTAL 2021 (réalisations + reports)	Fonctionnement	-10 372,41	10 373,14	0,73
	Investissement	-10 109,41	10 109,41	0,00
	TOTAL CUMULE	-20 481,82	20 482,55	0,73

Affectation des résultats 2021 du budget général (commune)

<i>Constatant que le Compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :</i>	323 874,53 €
<i>selon détail ci-après:</i>	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	81 756,55 €
Résultat de fonctionnement l'exercice antérieur	242 117,98 €
Résultat total à affecter	323 874,53 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	22 364,18 €
Solde d'exécution des restes à réaliser de la section d'investissement	167 157,86 €
Besoin de financement total	0,00 €
<i>Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat ci-dessus comme suit :</i>	
en priorité à résorber le déficit antérieur, soit :	0,00 €
et pour le surplus, soit un montant résiduel de	323 874,53 €
à l'exécution du virement à la section d'investissement (art. 1068)	0,00 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	
à constituer une réserve complémentaire (art.1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) du budget 2022	323 874,53 €

Affectation des résultats 2021 du budget assainissement

<i>Constatant que le Compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :</i>	53 755,23 €
<i>selon détail ci-après:</i>	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	17 983,78 €
Résultat de fonctionnement l'exercice antérieur	35 771,45 €
Résultat total à affecter	53 755,23 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	4 976,24 €
Solde d'exécution des restes à réaliser de la section d'investissement	-13 358,18 €
Besoin de financement total	8 381,94 €
<i>Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat ci-dessus comme suit :</i>	
en priorité à résorber le déficit antérieur, soit :	0,00 €
et pour le surplus, soit un montant résiduel de	53 755,23 €
à l'exécution du virement à la section d'investissement (art. 1068)	8 381,94 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	
à constituer une réserve complémentaire (art.1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) du budget 2022	45 373,29 €

Affectation des résultats 2021 du budget du lotissement du clos de la Jarrie

<i>Constatant que le Compte administratif présente un excédent de fonctionnement de :</i>	4 192,47 €
<i>selon détail ci-après:</i>	
Résultat de fonctionnement de l'exercice	4 191,41 €
Résultat de fonctionnement l'exercice antérieur	1,06 €
Résultat total à affecter	4 192,47 €
Solde d'exécution de la section d'investissement	4 546,93 €
Solde d'exécution des restes à réaliser de la section d'investissement	0,00 €
Besoin de financement total	0,00 €
<i>Décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat ci-dessus comme suit :</i>	
en priorité à résorber le déficit antérieur, soit :	0,00 €
et pour le surplus, soit un montant résiduel de	4 192,47 €
à l'exécution du virement à la section d'investissement (art. 1068)	0,00 €
<i>Solde disponible affecté comme suit :</i>	
à constituer une réserve complémentaire (art.1068)	0,00 €
Affectation à l'excédent reporté (ligne 002) du budget 2022	4 192,47 €

4. Vote des subventions 2022

ASSOCIATIONS	Montant
BASKET CLUB LES 3 RIVIERES - Breuil-Barret	900,00 €
LA BARRETOISE	300,00 €
FOYER DES JEUNES	300,00 €
LA CANTINE DES ENFANTS	3 000,00 €
LA MAISON JEANNE-MARIE	5 000,00 €
L'ESCAPADE	1 000,00 €
OGEC de BREUIL-BARRET (voyages scolaires)	1 200,00 €
SOCIETE DE CHASSE	250,00 €
VOYAGES SCOLAIRES DES COLLEGES (enveloppe)	500,00 €
VOYAGES SCOLAIRES DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES (enveloppe à répartir)	100,00 €
BANQUE ALIMENTAIRE	100,00 €
RESTOS DU CŒUR	100,00 €
MULTI SERVICE - La Châtaigneraie	200,00 €
DONNEURS DE SANG - La Châtaigneraie	20,00 €
CHANTS-SONS	50,00 €
Maisons familiales (enveloppe)	80,00 €
Clubs sportifs (enveloppe)	200,00 €
somme à répartir si besoin	369,00 €
SOUS-TOTAL	13 669,00 €
OGEC de BREUIL-BARRET - contrat d'association (vote du 08/02/2022)	26 331,00 €
TOTAL pour 2022	40 000,00 €

Adhésion à un groupement d'autorités concédantes pour la passation de délégations de service public concernant l'exploitation de systèmes d'assainissement collectif Autorisation de signature.

La Délégation de Service Public (DSP) concernant la gestion du système d'assainissement communal arrive à échéance le 31 décembre 2022.

De plus, les DSP concernant la gestion des systèmes d'assainissement d'une vingtaine de communes sont dans la même situation, sur les territoires des EPCI de :

- Pays de Chantonnay,
- Pays de la Chataigneraie,
- Sud Vendée Littoral,
- Vendée Sèvre Autise.

Vendée Sèvre Autise a pris la compétence Assainissement Collectif depuis le 1/1/2020 et, à ce titre, a proposé aux communes en-dehors de son territoire, d'adhérer à un groupement d'autorités concédantes afin de renouveler ces DSP arrivant à échéance. Vendée Sèvre Autise propose ainsi d'assumer la responsabilité de coordonnateur dudit groupement. Le Conseil décide D'adhérer au groupement d'autorités concédantes pour la passation de délégation de service public concernant l'exploitation du système d'assainissement collectif et approuve la convention constitutive du groupement ainsi que le rôle de coordonnateur du groupement de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise dans le cadre de cette procédure.